



ASSOCIATION SPORTIVE DE SARTROUVILLE VOLLEY-BALL

<http://www.sartrouvillevolley.com/>

FORMULAIRE D'INSCRIPTION SAISON 2019/2020

Nom :	Prénom :	Photo ou photocopie photo à coller pour nouvel adhérent
Né(e) : / / Taille :	Nationalité :	
Adresse :		
Code Postal :	Ville :	
☎ de l'adhérent :	Mail de l'adhérent : (MAJUSCULES)	
☎ parent :	Mail parent : (MAJUSCULES) :	
☎ parent :	Mail parent : (MAJUSCULES) :	

BAREME DES COTISATIONS

Cotisation par catégorie	<input type="checkbox"/>	Cotisation Totale	Part Club	Part Fédérale
Senior Compétition (né(e) en 1999 & avant)	<input type="checkbox"/>	210 €	148 €	62 €
Senior Loisir compétition (né(e) en 1999 & avant)	<input type="checkbox"/>	180 €	144 €	36 €
Senior Loisir hors compétition (né(e) en 1999 & avant)	<input type="checkbox"/>	170 €	134 €	36 €
M 20 (né(e) en 2000-2001-2002) M 17 (né(e) en 2003 & 2004)	<input type="checkbox"/>	160 €	101 €	59 €
M 15 (né(e) en 2005 & 2006) M 13 (né(e) en 2007 & 2008)	<input type="checkbox"/>	150 €	114 €	36 €
M 11 (né(e) en 2009 & 2010)	<input type="checkbox"/>	145 €	112 €	33 €
M 9 (né(e) en 2011 & 2012)	<input type="checkbox"/>	135 €	102 €	33 €
Baby (né(e) en 2013-2014-2015) & Super Baby (né(e) en 2016 & 2017)	<input type="checkbox"/>	120 €	99 €	21 €

☺ **Tarif dégressif** : une réduction de 5% pour 2 adhérents d'une même famille, et de 10% pour 3 adhérents et plus, sera appliquée **sur la part « Club » de la cotisation**, si les fiches d'inscription sont rendues ensemble.

Frais de mutation et Indemnités de formation

- ☞ Les frais de mutation, prélevés par la Fédération et la Ligue sont à la charge du joueur muté.
- ☞ Les éventuelles Indemnités de formation dues au club quitté sont à la charge du joueur muté (jeune).

Toutefois, ces sommes seront remboursées au joueur muté à hauteur de 20%, à chaque renouvellement annuel de sa licence, dans la limite de 80% du total des frais qu'il aura acquittés.

Pièces à joindre impérativement au dossier d'inscription :

- ❖ Fiche médicale FFVB (<http://extranet.ffvb.org/front/207-37-1-Fiches-Medicales->)
- ❖ Chèque du montant de la cotisation à l'ordre de l'ASS Volley Ball (voir tarifs ci-dessus)
- ❖ **1** Photo d'identité pour tous les adhérents (+ 1 ou une copie à coller sur la fiche pour nouvel adhérent)
- ❖ Photocopie d'une pièce d'identité pour les nouveaux adhérents ou photocopie du livret de famille

AUTORISATIONS

Je soussigné(e),

Demeurant :

(1) père, mère, tuteur légal de l'enfant, (nom et prénom) :

UTILISATION DE PHOTOGRAPHIES

autorise le club

n'autorise pas le club

- à photographier mon enfant dans le cadre de la pratique du volley-ball et du beach volley

- à utiliser les photographies prises lors de la pratique du volley-ball sur lesquelles peut apparaître mon enfant. Cette utilisation doit poursuivre un but de promotion de ses activités et non un usage commercial. Le club s'engage à me consulter avant toute cession du document.

Les photographies pourront être retirées du site internet du club sur demande et devront m'être présentées avant leur diffusion sur papier.

DEPART SEUL DU GYMNASSE POUR ENFANT MINEUR

autorise le club AS Sartrouville Volley Ball à laisser mon enfant partir seul(e) du gymnase après son entraînement

n'autorise pas le club à laisser mon enfant partir seul(e) du gymnase

ATTENTION : Il arrive que l'animateur ou l'entraîneur chargé de l'encadrement de la séance de votre enfant soit absent ou en retard. Il est possible qu'il n'ait pas eu le temps de vous en avertir et que le club ne puisse pas s'organiser pour assurer l'accueil des enfants.

Pour éviter les soucis liés à cette absence, nous vous demandons de venir accompagner votre enfant jusque dans la salle et de ne le laisser qu'après vous être assuré de la présence du cadre technique.

Il vous est donc fortement déconseillé de déposer votre enfant devant le gymnase sans prendre le temps de descendre de votre voiture. Par la même occasion, votre arrêt montrera que vous encouragez la pratique de votre enfant en vous intéressant à son activité.

Nous vous remercions d'appliquer ces conseils pour la sécurité et la tranquillité de chacun de nous.

TRANSPORT (A l'occasion des déplacements de l'équipe de mon enfant) :

autorise le club de mon enfant à organiser le transport de celui-ci par des parents bénévoles

n'autorise pas le club de mon enfant à organiser le transport de celui-ci par des parents bénévoles

INTERVENTION CHIRURGICALE

autorise le responsable de l'équipe de volley-ball de Sartrouville de mon enfant à prendre toute décision relative à une intervention chirurgicale, après m'avoir contacté(e).

n'autorise pas une intervention chirurgicale sur mon enfant sans ma présence

Personne à prévenir en cas d'urgence :

Nom, Prénom :

Téléphone fixe :

Téléphone portable :

Numéro de sécurité sociale du responsable (et de l'enfant) :

Pour faire valoir ce que de droit

AUTORISATION PARENTALE DE SORTIE DU CENTRE HOSPITALIER

autorise mon enfant

n'autorise pas mon enfant

à sortir de l'établissement hospitalier qui lui a donné les soins, accompagné(e) et sous la responsabilité du responsable de l'équipe de volley-ball du club de Sartrouville

Fait à _____, le _____

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

(1) rayer les mentions inutiles